



Intrusion sur terrain privé

Par **nico77**, le **08/10/2011 à 12:51**

Bonjour,
je vous expose mon histoire

hier avec ma belle soeur nous sommes allés ramasser des châtaignes .
nous sommes rentrés dans un sous bois où il n'y avait ni barrière ni grillage ni pancarte
propriété privée.

au bout d'une heure une dame et un homme sont apparus et nous ont demandés ,non pas de
sortir de leur bois disant terrain privé,mais m'a dit "tu mets les châtaignes dans mon coffre et
je n'appelle pas la gendarmerie.

ce à quoi je lui ai répondu que je préférerais les laisser là où je les ai trouvées,
ce que je fais .

lui de son côté a appelé la gendarmerie ,qui est intervenue,me reprochant d'avoir pénétrer
sur son terrain et de ne pas lui avoir mis les châtaignes dans son coffre.

vu qu'il existe un vide juridique sur la violation de propriété privée je voulais savoir ce que je
risque (le monsieur a porté plainte j'attends d'être convoqué)
et ayant remis les châtaignes quand le monsieur m'a dit qu'il était le propriétaire
cela peut-il être considéré comme un vol
et avait-il le droit de me demander de mettre mon sac dans son coffre plutôt que de laisser
les châtaignes là où je les avais trouvées ?????

de plus il n'a présenté aucun titre de propriété que ce soit à moi ou au gendarme(cela pouvait
très bien ne pas être son terrain)

merci d avance pour vos réponses

Par **mimi493**, le **08/10/2011 à 13:00**

Dans les villages, les gendarmes savent à qui est quoi et si une plainte est déposée, c'est que le terrain leur appartient.

Les fruits tombés sont des biens meubles (le droit au glanage n'existe plus) et vous avez pénétré dans une propriété privée pour prendre des biens appartenant au propriétaire du terrain

Par **nico77**, le **08/10/2011 à 13:06**

le gendarme a dit a la personne , "j aurai fait exactement la meme chose que le monsieur, rien n est indiqué ,pas de barriere grillage ou panneau"

de plus il a dit a la personne que c'était vraiment pas grand chose, que le procureur allait classer sans suite "

mais il a tenu absolument a déposer sa plainte

car je n avais pas mis les 2 kg de chataignes dans son coffre.....

Par **mimi493**, le **08/10/2011 à 13:23**

Donc allez à la convocation

Par **nico77**, le **08/10/2011 à 13:35**

oui de toute façon j irai

je n'est pas l'intention de fuir mes responsabilités

de plus je viens d'arriver dans cette région (30), je n'était pas habitué venant de région parisienne , en l absence de grillage, barrière, panneau a ce que cela soit un terrain privé